

L'hon. Michael Starr (Ontario): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Étant donné que le syndicat a exprimé l'opinion qu'un médiateur fédéral aurait peut-être plus de succès que les négociateurs actuels, le premier ministre songerait-il à désigner un médiateur fédéral en vue de régler ce conflit?

Le très hon. M. Pearson: Monsieur l'Orateur, tandis que les négociations se poursuivent entre les parties, il serait préférable que le gouvernement n'intervienne pas. Toute proposition réclamant l'intervention du gouvernement tandis que les négociations se poursuivent ne me semble pas de nature à contribuer à leur succès.

L'hon. M. Starr: Une autre question supplémentaire. Je n'ai pas demandé au gouvernement d'intervenir, mais simplement s'il offrirait les services d'un médiateur?

Le très hon. M. Pearson: La chose serait possible, monsieur l'Orateur, en temps opportun—mais j'espère que ce ne sera pas nécessaire—si les négociations échouaient complètement; le gouvernement s'acquitterait alors de ses responsabilités.

M. David Lewis (York-Sud): Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Puis-je demander au premier ministre s'il est exact que la réunion d'hier n'a duré qu'environ deux heures et qu'Air Canada a demandé l'ajournement jusqu'à demain? Dans ces conditions, le premier ministre voudrait-il prendre l'engagement de recourir à un médiateur si les négociations prennent demain la même tournure qu'elles ont prise lundi? (*Exclamations*) Si l'on veut bien me laisser terminer ma question, monsieur l'Orateur. Tout le monde sait, en effet, que lors d'une grève, des négociations dignes de ce nom durent plus de deux heures.

[*Français*]

LA DÉFENSE NATIONALE

NORANDA, P.Q.—PRÉTENDUE DÉCLARATION
D'UN COMMANDANT AU SUJET DES
CANADIENS FRANÇAIS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Réal Caouette (Villeneuve): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de la Défense nationale.

Le ministre a-t-il reçu des protestations ou des représentations de citoyens de Rouyn-Noranda au sujet du commandant du 9^e escadron de génie, unité de réserve, à Noranda, qui aurait déclaré la semaine dernière que les

[Le très hon. M. Pearson.]

Canadiens français étaient des ignorants et qu'il fallait les éduquer. Le ministre est-il au courant d'une telle déclaration de la part du commandant de cette unité de réserve à Noranda?

[*Traduction*]

L'hon. Paul Hellyer (ministre de la Défense nationale): On m'a signalé l'allégation, monsieur l'Orateur, et j'ai demandé un rapport à ce sujet.

LES NATIONS UNIES

L'ADMISSION DE LA CHINE CONTINENTALE ET
L'ATTITUDE DU GOUVERNEMENT

A l'appel de l'ordre du jour.

M. R. N. Thompson (Red-Deer): Ma question s'adresse au premier ministre. Ferait-il part à la Chambre de l'attitude qu'a prise ou que prendra le Canada relativement à la résolution italienne dont les Nations Unies sont saisies et qui vise à la création d'un comité chargé d'élaborer une formule en vue de l'admission de la Chine communiste à l'ONU?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, la question est à l'étude à New York et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures discute de faits nouveaux avec d'autres délégations. Les consultations et les entretiens se poursuivent et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures attend qu'ils soient terminés pour prononcer son discours. Il est impossible de dire à l'heure actuelle quelle sera l'attitude du Canada à l'égard de cette résolution.

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Je demande au premier ministre s'il ne serait pas utile, comme l'ont suggéré des députés de ce côté-ci, que la Chambre apporte son concours au choix de la position canadienne à cet égard. Un débat aurait dû précéder l'adoption de la position canadienne.

Le très hon. M. Pearson: Nous avons eu de nombreuses occasions de discuter la position du gouvernement à l'égard de la représentation de la Chine communiste aux Nations Unies. Les principes sur lesquels s'est appuyé le gouvernement sont clairs. Il ne serait certes pas sage de discuter en détail à la Chambre les négociations qui se poursuivent sur une question d'une telle importance internationale.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, le gouvernement a-t-il abandonné ses propositions précé-